



CENTRES D'IMAGERIE MÉDICALE

LES CÈDRES

RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE - DOPPLER - IMAGERIE DU SEIN
IMAGERIE DENTAIRE - SCANNER - IRM - DENSITOMETRIE OSSEUSE

C.I.M. LA DECOUVERTE

70, av du Général de Gaulle
35400 SAINT-MALO
Tél : 02 99 82 12 40
Fax : 02 99 82 12 28

C.I.M. CLINIQUE DE LA CÔTE D'EMERAUDE

1, rue Maison Neuve
35400 SAINT-MALO
Tél : 02 23 52 20 10
Fax : 02 23 52 20 02

C.I.M. PLANCOËT

Rue du Docteur Calmette
22130 PLANCOËT
Tél : 02 96 84 00 48
Fax : 02 96 84 34 00

C.I.M. DE DINARD

40, rue Gardiner
35800 DINARD
Tél : 02 99 16 88 31
Fax : 02 99 16 88 71

C.I.M. DE COMBOURG

CLINIQUE SAINT JOSEPH
Route de Vitré
35270 COMBOURG
Tél : 02 99 73 28 28
Fax : 02 99 73 06 08

CENTRE DE MAMMOGRAPHIE

70, av du Général de Gaulle
35400 SAINT-MALO
Tél : 02 23 52 19 93
Fax : 02 99 16 70 26

SCANNER - IRM

Tél : 02 23 52 20 01
Fax : 02 99 16 70 11

INFORMATION SUR VOTRE EXAMEN

BIOPSIE HÉPATIQUE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen. Il sera pratiqué suite à votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser. Avant la réalisation de l'examen, vous rencontrerez le médecin radiologue lors d'un entretien préalable afin qu'il vous explique oralement l'examen. Si vous l'acceptez, vous remettrez ce document au secrétariat complété et signé le jour de l'examen.

Lisez attentivement ce document. Il vous donne de nombreuses informations et conseils pour que votre examen se déroule dans de bonnes conditions.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez avec attention aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez, en effet des traitements doivent être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites avant et après l'examen par l'équipe radiologique.

Si la biopsie se déroule sous échographie, les ultra-sons utilisés sont sans risque. Si la biopsie se déroule sous contrôle scanner, sachez qu'en matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Docteurs

Pierrick **BATAIL** - Frédéric **BRUNET** - Jean-François **BRUNET** - Bernard **FEBVRE** - Tanguy **GAUTHIER** - Zouhaier **JRAD** - Yves **LE TILLY** - Catherine **LOUAIL**
Pierre **MEINNEL** - Nicolas **MORCET** - Gilles **NICOLAS** - Jean-Baptiste **NOËL** - Jérôme **POIRIER** - Christelle **POIRIER-THIERY** - Loïc **SOREL**



CENTRES D'IMAGERIE MÉDICALE

LES CÈDRES

RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE - DOPPLER - IMAGERIE DU SEIN
IMAGERIE DENTAIRE - SCANNER - IRM - DENSITOMETRIE OSSEUSE

Qu'est ce qu'une biopsie hépatique ?

Une ponction biopsie hépatique consiste à faire une piqûre directement dans le foie afin d'effectuer un ou plusieurs prélèvements. Ces prélèvements seront ensuite analysés.

Déroulement de l'examen

La ponction est réalisée par le Médecin-Radiologue assisté du manipulateur(trice), sous contrôle échographique ou scanographique.

Vous serez le plus souvent installé(e) en position allongée sur le divan d'échographie (ou de scanner).

Après une désinfection soignée de la peau, le médecin vous couvrira d'un champ stérile.

La biopsie se déroule sous anesthésie locale, la piqûre d'anesthésie peut provoquer une petite douleur de courte durée.

Le premier passage de l'aiguille à biopsie peut être un peu désagréable ; après cela vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau.

Les aiguilles à biopsie font souvent un petit déclic au moment du prélèvement, le radiologue vous avertira juste avant de prélever.

Votre coopération sera essentielle, elle contribuera à la facilité du geste de ponction et diminuera les risques de douleurs et de complications. Vous devrez rester immobile pendant l'examen et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

Durée le l'examen

30 à 45 minutes. Une journée d'hospitalisation est nécessaire afin d'assurer la surveillance.

Une visite de sortie est effectuée par le radiologue qui a réalisé l'examen.

Quelles complications peuvent survenir ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Des douleurs abdominales peuvent apparaître après la ponction ; elles sont le plus souvent transitoires et calmées par les médicaments .

Une douleur à l'épaule droite peut survenir dans le 1/4 d'heure qui suit une ponction du foie ; vous la signalerez aussitôt à l'équipe médicale ; généralement elle sera rapidement soulagée par des médicaments.

La blessure de la paroi du tube digestif peut exceptionnellement rendre nécessaire une intervention chirurgicale. Très rarement, une hémorragie nécessitera une transfusion ou une intervention.

Au moindre doute, vous devez donc nous contacter très rapidement au 02.23.52.20.10.



Docteurs

Pierrick **BATAIL** - Frédéric **BRUNET** - Jean-François **BRUNET** - Bernard **FEBVRE** - Tanguy **GAUTHIER** - Zouhaier **JRAD** - Yves **LE TILLY** - Catherine **LOUAIL**
Pierre **MEINNEL** - Nicolas **MORCET** - Gilles **NICOLAS** - Jean-Baptiste **NOËL** - Jérôme **POIRIER** - Christelle **POIRIER-THIERY** - Loïc **SOREL**



CENTRES D'IMAGERIE MÉDICALE

LES CÈDRES

RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE - DOPPLER - IMAGERIE DU SEIN
IMAGERIE DENTAIRE - SCANNER - IRM - DENSITOMETRIE OSSEUSE

Votre rendez-vous

Questionnaire à remplir pour les besoins de l'examen

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés ? oui non
- Prenez vous des médicaments pour fluidifier le sang ? oui non
- Avez-vous déjà fait une réaction allergique à un produit anesthésiant ? oui non
- Êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? oui non
- Allaitiez-vous ? oui non

Si ces questions ne vous ont pas été posées à la prise de rendez-vous et si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, merci de prendre rapidement contact avec nous 02.23.52.20.10

Ce que vous devez faire avant l'examen

- * Faire réaliser un bilan de coagulation la veille de l'examen.
- * Vous procurer en pharmacie le produit anesthésiant que l'on vous a prescrit.
- * Vous rendre à la convocation d'hospitalisation nécessaire avant la réalisation de cet examen.

Apportez le jour de l'examen

- * Le produit que vous vous êtes procuré en pharmacie.
- * Le résultat de votre prise de sang.
- * Votre carte vitale et carte de mutuelle.
- * Les précédents examens en votre possession en rapport avec l'examen demandé.
- * Cette feuille remplie et signée

Le matin même : Venir à jeûn.

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

a personnellement rempli cette fiche, le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :

Docteurs

Pierrick **BATAIL** - Frédéric **BRUNET** - Jean-François **BRUNET** - Bernard **FEBVRE** - Tanguy **GAUTHIER** - Zouhaier **JRAD** - Yves **LE TILLY** - Catherine **LOUAIL**
Pierre **MEINNEL** - Nicolas **MORCET** - Gilles **NICOLAS** - Jean-Baptiste **NOËL** - Jérôme **POIRIER** - Christelle **POIRIER-THIERY** - Loïc **SOREL**